



Destinataire : Associations de hockey mineur
Membres des comités de discipline régionaux
Registraires régionaux
Arbitres en chef régionaux

De : Ève Asselin, directrice service aux membres

Date : 2 novembre 2009

Objet : Guide d'utilisation pour les codes de punition et formule Franc Jeu

Bonjour,

Le 16 octobre dernier, nous vous avons transmis un guide « corrigé » pour la présente saison. Bien que cette version corrigée illustre l'application réelle des sanctions devant être imposées, celle-ci a suscité des interrogations voire même une perception de modifications aux règlements.

Après vérification, nous appliquerons le guide « version originale » pour la présente saison. Les éléments qui motivent le retour à cette première version est que compte tenu que les codes de punitions publiés dans le guide, la feuille de pointage et le document remis aux marqueurs et officiels sont arrimés avec le guide version originale, nous ne procéderons pas avec la version corrigée, il aurait fallu modifier l'ensemble de la codification.

Cependant, pour les comités de discipline, nous tenons à vous informer que certaines dispositions du Guide ne peuvent être appliquées intégralement, notamment pour les 2^e offenses, et ce conformément à l'item Éclaircissement – 1 du document annexé :

« Or, l'extrême inconduite est identifiée par la lettre « D » sur la feuille de pointage. Pour les fins de l'application des sanctions, le cumulatif des offenses doit être effectué pour toutes les infractions ayant un code « D » à l'exception des mises en échec par derrière ou mises en échec à la tête (art. 7.5.3), bataille (art. 7.5.2) et agresseur – instigateur – 3^e homme (7.5.1). Pour ces trois dernières situations, le cumulatif sera effectué pour chaque catégorie d'infractions. »

À titre d'exemple, le joueur Gabriel reçoit une punition pour bataille et il est l'instigateur. Au dossier du joueur, il avait déjà écopé d'une punition pour bataille seulement lors d'un autre match.

Donc :	Bataille 2 ^e offense	=	4 matchs
	Instigateur 1 ^{ère} offense	=	<u>2 matchs</u>
	Total :	=	6 matchs

Pour toutes informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec la soussignée. Espérant le tout conforme et nous vous prions d'agréer, nos salutations les plus cordiales.

La directrice services aux membres,

Ève Asselin

EA/fd

C.C. : Présidents régionaux
Membres du Comité provincial de discipline
Membres du Comité provincial des arbitres

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Bureau : (514) 252-3079
Télécopieur : (514) 252-3158
www.hockey.qc.ca
infohockeyquebec@hockey.qc.ca

MEMBRE DE



GRADUOR
Sport

DODGE

groupe
TRIUM
group

SPORTS
Excellence

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

BEST
BUY

HOCKEY

J.B Deschamps
Équipement Sportif

GS
gessolf.com

CPA

CONFIDÉ
QUALITY

LES
DENTUROLOGISTES
DU QUÉBEC

Reebok